

# 5 ans de Loi sur la formation continue – un premier bilan du point de vue de la FSEA

Bernhard Grämiger  
Berne, 5.5.2022

S V E B ■ Schweizerischer Verband für Weiterbildung  
F S E A ■ Fédération suisse pour la formation continue  
F S E A ■ Federazione svizzera per la formazione continua  
F S E A ■ Swiss Federation for Adult Learning

# Développement

2006 Nouvel article constitutionnel art. 64 Cst.

2009 Début du développement de la loi

Débat parlementaire 2013/2014

Entrée en vigueur du règlement de 2016

2017 LFCo entre en vigueur

# La LFCo en un coup d'œil

La LFCo est une loi-cadre.

Le cœur de la LFCo repose sur 5 principes:

Art. 5 Responsabilité

Art. 6 Assurance qualité et développement de la qualité

Art. 7 Prise en compte des acquis dans la formation formelle

Art. 8 Amélioration de l'égalité des chances

Art. 9 Concurrence

+ Recherche fondamentale et suivi

+ Financement dans le domaine des compétences de base des adultes

+ Soutien aux organisations faîtières de la formation continue

# Loi fédérale sur la formation continue (LFCo)



# Position FSEA 2017

- La LFCo met en œuvre le mandat constitutionnel de manière minimale.
- Avec ces principes, la loi confirme essentiellement la pratique antérieure.
- Évalué positivement :
  - Classification de la formation continue dans le système éducatif; Définition de la formation continue.
  - Promotion des compétences de base des adultes et soutien aux organisations de formation continue.

Mais : pas de loi innovante et tournée vers l'avenir

# Impact jusqu'à présent

## **Promotion des compétences de base des adultes**

Expansion / amélioration significative des structures de financement dans les cantons

- Amélioration de la coordination entre la Confédération / cantons / OFC / prestataires
  - Document de base, programmes cantonaux, groupe de coordination
- Débat intensif dans les cantons sur le sujet

## **Soutien aux organisations faîtières (OFC)**

Expansion significative des services des OFC dans les domaines de l'information / coordination / qualité ainsi que du développement de la formation continue

- Renforcement des ressources financières dans le dernier message FRI

# Impact jusqu'à présent

## Recherche et monitoring

- Projets de recherche individuels mis en œuvre
- Suivi sous la forme d'un dialogue annuel sur la formation continue

# Incidence des articles « politiques »

- Articles de responsabilité : aucun effet visible.
- Assurance qualité : aucun effet visible.  
Dans le cas des cours préparatoires pour la formation professionnelle supérieure, l'application de l'article 6, paragraphe 3, a jusqu'à présent été supprimée et les procédures d'assurance qualité n'ont pas été visiblement soutenues par la Confédération et les cantons.
- Analyse des résultats des organisations : aucun effet visible.

# Incidence des articles « politiques »

- Améliorer l'égalité des chances: aucun effet visible
- Articles sur la concurrence:
  - Certains cantons ont réduit ou supprimé les subventions aux prestataires publics de formation continue (par exemple EB Zurich)
  - Swissuniversities définit les paramètres de base de la formation continue:  
  
«Les universités offrent leurs offres de manière compétitive et couvrant les coûts»

# Conclusion / Thèses

1. La formation continue a reçu une légitimité et une visibilité considérablement accrues grâce à la LFCo en tant que secteur de l'éducation indépendant.
2. La LFCo a donné un fort coup de pouce à la promotion des compétences de base. Dans le même temps, la promotion de la formation continue générale et culturelle a perdu de son importance dans les cantons.
3. Pour que les articles de principe aient un effet, ils doivent être précisés dans un règlement.

# Conclusion / Thèses

4. Jusqu'à présent, la LFCo n'a guère influencé le marché de la formation continue privée.
5. Le potentiel de la LFCo pour la surveillance et le contrôle basé sur des indicateurs a jusqu'à présent été beaucoup trop peu utilisé.
6. Afin de résoudre les défis fondamentaux du système dans la formation continue, tels que la question de la reconnaissance et de la valeur des qualifications non formelles ou la question de la disparité dans la participation, une extension de la loi est nécessaire.
7. Pour que la formation continue contribue efficacement à la protection du climat ainsi qu'à la participation politique, sociale et culturelle, une modification de la loi (sous la forme d'une subvention) est nécessaire.

# Cela pourrait aussi vous intéresser

- [Achat sur le shop de la FSEA](#)
- [Devenir membre de la FSEA](#)
- [S'abonner à la Newsletter de la FSEA](#)
- [Consulter les événements de la FSEA](#)
- [Suivre la FSEA sur LinkedIn](#)

FSEA Fédération suisse pour la formation continue  
Rue de Genève 88b  
1004 Lausanne

fsea@alice.ch  
www.alice.ch

S V E B ■ Schweizerischer Verband für Weiterbildung  
F S E A ■ Fédération suisse pour la formation continue  
F S E A ■ Federazione svizzera per la formazione continua  
F S E A ■ Swiss Federation for Adult Learning